

22 NOV. 2022

**MAIRIE
de TORCY**

**DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 28/10/2022 28/10/2022

N° DP 071 540 22 M0027

Par :	COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU LES MINES représenté(e) par Monsieur MARTI DAVID
Demeurant à :	RUE DE LA VERRERIE 71200 LE CREUSOT
Sur un terrain sis à :	5390 AV DES FERRANCINS 71210 TORCY 540 C 1088 76939 m ²
Nature des Travaux :	Aménagement des locaux sociaux(vestiaires, réfectoire ect..) et modification/création d'ouvertures en façade

Le Maire de la Ville de TORCY

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 18/06/2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H),

Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 06/10/2022 approuvant la modification de droit commun N°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H) approuvé le 18/06/2020,

Vu la convention passée entre la commune et la CUCM transférant l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la CUCM en date du 07/03/2017,

Vu la demande de déclaration préalable susvisée,

ARRETE

ARTICLE 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **non opposition**.

Date d'affichage en Mairie
de l'avis de dépôt :

31 OCT. 2022

TORCY, le
Le Maire,

23 NOV. 2022

Philippe PIGEAD



Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le25.NOV.2022.....
et publié, affiché ou
notifié le30.NOV.2022.....

LE MAIRE,

Philippe PIGEAD